

*Questions orales***LE BUDGET****LA PARTICIPATION D'UN EMPLOYÉ D'UNE SOCIÉTÉ DE LA COURONNE À LA PRÉPARATION DU DOCUMENT**

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Peut-il dire à la Chambre si un fonctionnaire ou un employé d'une autre société de la Couronne a participé à la préparation d'une partie quelconque du budget? Dans l'affirmative, de quelles sociétés de la Couronne, autres que Petro-Canada, s'agit-il?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Pas à ma connaissance, madame le Président.

**M. Clark:** Madame le Président, le ministre des Finances voudrait-il s'enquérir à ce sujet afin de pouvoir confirmer le fait à la Chambre des communes?

**M. MacEachen:** Oui, madame le Président.

\* \* \*

**LA CONSTRUCTION NAVALE****LA RÉUNION PRÉVUE AVEC L'ASSOCIATION DES CHANTIERS MARITIMES CANADIENS**

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et au ministre des Pêches et Océans. C'est au sujet de la réunion qu'ils doivent avoir depuis longtemps avec l'Association des chantiers maritimes canadiens au sujet du mémoire qu'elle a présenté il y a six mois. L'un de ces messieurs pourrait-il nous dire à quel niveau ministériel cette réunion aura lieu? Les ministres participeront-ils en personne à la réunion étant donné les inquiétudes très sérieuses qu'inspire aux chantiers maritimes la loi Jones, notamment, qui interdit la vente de navires canadiens aux États-Unis et compte tenu des autres conditions qui affaiblissent la construction navale au Canada?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, mon collègue répondra peut-être à la question, car je crois que c'est de son ressort.

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Madame le Président, j'ai discuté personnellement de cette question avec le dirigeant de l'Association des chantiers maritimes canadiens il y a quelques semaines. Je crois que l'assemblée annuelle de cette association aura lieu à Ottawa au cours des prochains jours. Ses membres auront alors des entretiens avec les hauts fonctionnaires du ministère.

**M. MacKay:** Madame le Président, le ministre doit savoir que les compagnies de pêche canadiennes songent à faire construire leurs nouveaux bateaux aux États-Unis, afin de pouvoir les y emmener au cas où elles jugeraient bon de déménager aux États-Unis. Le ministre songe-t-il à intervenir

rapidement pour mettre fin à certaines conditions qui compromettent l'avenir des chantiers maritimes canadiens?

**M. Gray:** Madame le Président, nous étudions ces questions très activement et j'y travaille en collaboration avec mes collègues, le ministre des Pêches et Océans et le ministre des Transports.

\* \* \*

**LES PIPE-LINES DU NORD****LE PROJET NORMAN WELLS—LE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

**M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord. L'Office national de l'énergie va bientôt soumettre au cabinet ses recommandations sur le projet de pipe-line Norman Wells, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord, dont le rôle est de protéger les intérêts des autochtones, profiterait de la réalisation de ce projet, vu qu'il possède le tiers du pétrole produit dans la région. De plus, le gouvernement est responsable à la fois des audiences du bureau fédéral chargé d'évaluer les répercussions écologiques et des audiences de l'Office national de l'énergie. C'est un cas flagrant de conflit d'intérêts.

Compte tenu de ce conflit d'intérêts, comment le ministre, qui est le mandataire des autochtones, peut-il défendre les intérêts de la nation dénée de façon juste et équitable? Afin d'assurer une représentation juste et objective des intérêts de la nation dénée, je demande au ministre de faire en sorte que cette question fasse l'objet d'un débat approfondi à la Chambre avant que le cabinet ne prenne une décision quelconque quant au projet Norman Wells.

**L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Madame le Président, je me permettrai simplement de dire au député que j'ai parlé à de nombreux chefs indiens qui se réjouissent que le ministère que je dirige ait son mot à dire sur le taux d'expansion au nord du 60<sup>e</sup> parallèle en pouvant tenir des audiences sur la protection de l'environnement, ou en délivrant des permis ou autres documents par exemple, et ce, dans le but de planifier l'essor de ces régions pour mieux répondre aux besoins des autochtones. Au sein de la population indienne, certains n'ont pas la même opinion que le député sur la situation actuelle.

Pour ce qui est de soumettre la question à l'examen de la Chambre, je ne peux rien dire pour l'instant. Je peux toutefois garantir au député que lorsque l'Office national de l'énergie aura pris sa décision, la question sera examinée très attentivement par le cabinet et que l'on tiendra compte des intérêts des Déné en ce qui concerne le projet d'aménagement pétrolier de Norman Wells. J'ai d'ailleurs déjà donné cette assurance à George Erasmus, chef des Déné, dont les préoccupations sont connues de mes collègues du cabinet.